

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MESSEIGNEURS,

MESDAMES, MESSIEURS,

Suivant une coutume vieille aujourd'hui d'un quart de siècle, la Société du Parler français au Canada, une fois l'an, convoque ses amis, pour leur parler de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle se propose de faire. La bienveillance avec laquelle vous avez toujours répondu à son invitation, la sympathie que vous lui avez marquée dans ses séances annuelles, lui ont fait croire qu'il ne vous déplairait peut-être pas, cette année, de célébrer avec elle le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Vingt-cinq ans, pour une Société du genre de la nôtre, et qui ne peut vivre que du dévouement inlassable et de l'effort constant de ses membres, c'est un âge qui, s'il n'inspire pas encore le respect, ne laisse pas que d'être honorable.

Ce n'est cependant pas dans le dessein de recevoir des compliments, que la Société du parler français vous a réunis ce soir. Il est peut-être permis de penser qu'elle les mériterait, mais elle n'entend nullement les solliciter.

Peut-être vous fera-t-elle entrevoir, au cours de ces deux séances, qu'elle a vraiment fait quelques choses utiles, exercé d'heureuses influences, et suscité plus d'un mouvement favorable. Ou, plutôt, elle n'aura qu'à vous le rappeler ; car vous avez été, année après année, ses confidents ; elle ne vous a rien caché de ses méthodes de travail, des résultats obtenus, de la richesse de ses archives, et même, sans vous émuouvoir plus qu'il ne convenait, de l'état de ses finances.

Pour ma part, durant les quelques minutes données au président pour déclarer la séance ouverte, je voudrais dire

simplement quelles furent les origines de notre Société et par quoi fut inspiré le dessein de sa fondation.

La Société du parler français a été créée pour contribuer à la conservation de la langue française chez nous. Elle s'est formée, comme nous l'avons dit souvent, pour que notre parler s'épure, se corrige, reste toujours sain et de bon aloi ; pour qu'il se développe suivant les exigences des conditions nouvelles et des besoins particuliers du pays où nous vivons ; pour qu'il évolue naturellement, suivant les lois qui lui sont propres, sans rien admettre qui ne s'ajuste à son génie premier, sans jamais cesser d'être français dans les mots, dans les formes, dans les tours, mais aussi sans laisser, par quelque côté, de sentir bon le terroir canadien ; pour qu'il s'étende, mais sans heurter les ambitions légitimes et dans le juste exercice de ses droits ; et pour qu'il serve ainsi au maintien de nos mœurs, garde nos croyances, perpétue nos traditions, et fournisse à notre âme l'expression qui lui convient. En un mot, la Société du Parler français a été fondée pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue française au Canada.

Elle est donc née de cette idée que, représentants de la France dans le Nouveau Monde, notre mission est d'y faire survivre, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder, pur d'alliage, le patrimoine idéal hérité des ancêtres. Nous considérons que le culte de notre langue maternelle est nécessaire à l'accomplissement de notre destinée ; nous pensons, comme le disait M. Frédéric Masson, dans son discours de réception à l'Académie, que le verbe français est à ce point inséparable de notre nation, " qu'elle ne saurait exister sans lui, qu'elle ne saurait, sans lui, conserver sa mentalité, son imagination, sa gaieté, son esprit, et que le jour où il périrait, où un autre langage lui serait substitué, c'en serait fait des vertus essentielles de la race et des formes de son intelligence ".

Assurer, donc, la survivance en Amérique de la langue française, et par là garantir des altérations possibles notre

caractère et notre tempérament, voilà le but de notre Société. Nous ne prétendons cependant pas avoir inauguré dans la province de Québec ce "souci de notre parlure", suivant l'expression de Littré ; et notre Société a toujours rendu un juste tribut d'hommages à ceux qui, avant elle, avaient travaillé à l'épuration de notre parler. Ce sont leurs efforts qui ont rendu possible l'entreprise de 1902 ; et c'est pourquoi nous aimons à rattacher nos origines aux travaux de l'abbé Maguire, de Meilleur, de Gingras, de l'abbé Caron, de Buies, du docteur Larue, d'Oscar Dunn, de Sulte, de Bibaud, de Legendre, de Paul de Caze, de Faucher de Saint-Maurice, de Lusignan, de Fréchette, de Sylva Clapin, de Tardivel, de Rinfret.

Ils furent nos devanciers ; c'est sur leur trace que nous avons marché.

Mais nous avons pensé que ceux-là n'avaient pas tout fait et qu'après eux il y avait encore plus qu'à glaner. Eux-mêmes le savaient bien, et que leur œuvre n'était pas parfaite, et que la tâche n'était pas finie. Ils accomplissaient ce que permettaient des circonstances peu favorables, se disant sans doute que, faite leur part, d'autres viendraient qui rendraient féconds ces premiers efforts.

Inspirés donc par leur exemple, nous avons voulu poursuivre les mêmes recherches, et, s'il était possible, les porter plus loin. Si nous y avons réussi dans quelque mesure, c'est sans doute, comme on l'a déjà dit, parce qu'un nain sur les épaules d'un géant a toujours vu plus loin que le géant lui-même ; c'est parce qu'ils nous avaient tracé le chemin ; c'est aussi parce que les belles études de la philologie française permettent aujourd'hui de porter sur les formes du langage un jugement plus sûr, alors que cette science, au jour où nos prédécesseurs écrivaient, ne fournissait guère que des données incertaines.

Voilà dans quel esprit la Société du parler français était fondée, au mois de février 1902. Ses premiers directeurs

furent Mgr Mathieu, président d'honneur, l'honorable M. Adélarde Turgeon, président, Mgr J.-C. K.-Laflamme, vice-président, M. l'abbé S.-A. Lortie, archiviste, l'honorable M. Thomas Chapais, M. le docteur A. Vallée, M. J.-P. Tardivel, M. J.-E. Prince, M. l'abbé Camille Roy, et le secrétaire, qui devait être président vingt-cinq ans plus tard.

Plusieurs de ceux que j'ai nommés sont disparus.

Me sera-t-il permis de rappeler, sans amoindrir l'honneur dû à la mémoire des autres, me sera-t-il permis de rappeler particulièrement le souvenir de l'un d'eux, mort au lendemain du Congrès de 1912, de ce Congrès pour lequel il avait tant travaillé et dont il ne put rien voir? Nous avons, ensemble, longtemps caressé le projet d'une association dont l'objet serait l'étude de la langue française, et souvent nous avons pensé à ce qu'elle pourrait faire pour la gloire de notre petite patrie. Mais nous n'étions pas sans voir aussi les obstacles ; et je n'hésite pas à déclarer que, si l'abbé Lortie n'avait pas été là, au mois de février 1902, pour prévoir les difficultés, pour les prévenir souvent, pour les surmonter toujours, la Société du Parler français, sans doute, n'eût pas été fondée.

C'est quelque chose, pour une société, que d'avoir des origines ; c'est encore mieux de pouvoir compter sur des fondateurs ; mais ce n'est pas tout : il faut ensuite vivre, et surtout accomplir son œuvre, remplir son objet.

Si la Société du Parler français au Canada a vécu, et si elle peut se flatter de n'avoir pas failli à sa tâche, il faut en être reconnaissant d'abord à ses membres, à ses correspondants, à ses collaborateurs, qui se sont avec persévérance employés à la réalisation de ses desseins.

Notre reconnaissance doit aller aussi à l'Université Laval, qui nous a toujours reçus chez elle et nous a prêté le prestige de son haut patronage.

Il nous faudrait encore rappeler les encouragements que nous ont donnés à plusieurs reprises les autorités religieuses

et civiles, les approbations répétées de nos adhérents, la bienveillance de nos auditoires, et, venus de toutes les parties du Canada, des états de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane, de la vieille France, combien de témoignages d'un intérêt dont nous ne saurions faire une trop haute appréciation ! Mais nous voulons dire surtout notre gratitude envers l'illustre compagnie qui, gardienne séculaire et tutrice de la langue française, a daigné s'intéresser à nos humbles efforts. Plus d'une fois, l'Académie française nous a marqué sa généreuse sympathie.

En 1910, elle couronnait notre *Bulletin* et nous accordait le prix Saintour. Nos études se trouvaient en quelque sorte consacrées par le plus haut tribunal linguistique et littéraire qui soit dans le monde.

En 1912, nous organisons le premier Congrès de la langue française au Canada, et l'Académie voulait bien nous envoyer un délégué officiel. Cet ambassadeur, l'éloquent et délicat Étienne Lamy, venait fonder à Québec, suivant l'expression d'un orateur du Congrès, " l'impérialisme du verbe français " ; et, à la suite de cette ambassade, l'Académie nous écrivait, par la plume de son directeur, que le récit en était déposé dans ses archives pour commémorer " la formation d'une alliance précieuse ".

Et voici que, pour consacrer en quelque sorte cette alliance, puisque aussi bien l'Académie elle-même veut qualifier de la sorte ses rapports avec nous, elle envoie l'un de ses membres les plus distingués célébrer, à Québec, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société. Nous offrirons, demain soir, nos hommages à Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart, évêque d'Himéria, recteur de l'Institut catholique de Paris, membre de l'Académie française, et délégué par elle auprès de la Société du Parler français au Canada. Nous lui souhaitons dès aujourd'hui la bienvenue, et nous le prions d'assurer l'Académie de notre vive reconnaissance pour la bienveillance qu'elle nous a

montrée ; le soin qu'elle a pris de nous envoyer un représentant aussi autorisé des meilleures traditions de la France nous touche profondément.

Je me ferais un reproche de ne pas rappeler encore d'autres encouragements reçus de la mère patrie ; professeurs, grammairiens, lexicographes et philologues de France ont toujours été empressés pour nous donner les concours que nous sollicitons. Les poètes eux-mêmes ont voulu collaborer à notre œuvre ; et je ne saurais m'empêcher, en cette circonstance, d'envoyer notre salut fraternel à l'ami le plus dévoué de notre Société, un poète du Congrès de 1912, M. Gustave Zidler, que l'un de nos présidents a sacré poète "français-canadien", et à qui nous avons emprunté notre devise : "C'est notre doux parler qui nous conserve frères."

Je dois ajouter que nous devons beaucoup au gracieux concours de la Société symphonique de Québec, qui, chaque année, verse de l'harmonie sur l'aridité de nos travaux. Par une heureuse coïncidence, elle aussi fête, en 1927, son vingt-cinquième anniversaire. Qu'elle veuille bien agréer, avec nos remerciements, nos félicitations les meilleures.

Enfin, il nous fait particulièrement plaisir de saluer le secrétaire général de l'Alliance française, M. Paul Labbé, qui a bien voulu se rendre à cette fête. Nous attachons un grand prix à l'honneur qu'il nous fait. Le but que poursuit l'Alliance et vers lequel elle tend inlassablement son effort, l'extension du français dans le monde, nous est trop cher pour que nous ne soyons pas heureux du témoignage que nous apporte son représentant.

M. l'abbé Maheux et notre secrétaire, M. L.-P. Geoffrion, vous diront dans un instant comment nous croyons avoir accompli, jusqu'à ce jour, notre tâche. Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'elle soit finie. Une entreprise comme la nôtre n'est jamais terminée ; elle recommence toujours. Aussi, ne se passera-t-il peut-être pas beaucoup de temps, avant que la Société ne fasse connaître un nouveau projet

qu'elle a formé, et dont l'exécution, d'un autre genre que le Congrès de 1912, ne devra cependant pas avoir moins d'importance.

La Société du Parler français, en vous conviant à couronner ses vingt-cinq ans, est donc heureuse de vous assurer qu'elle se sent encore toute jeune, riche d'initiatives, et qu'elle entend poursuivre les œuvres commencées, en entreprendre de nouvelles, et marcher avec la même vigueur, pendant un autre quart de siècle, vers son jubilé.

Adjutor RIVARD